

Travail des jeunes

14 à 17 ans

17 h de
travail par
semaine

MAXIMUM

Ne peut
compromettre
la présence
à l'école

**Au boulot,
t'es pas
invincible**



**L'employeur doit
respecter tes limites.**

TA SANTÉ ET TA SÉCURITÉ D'ABORD



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ